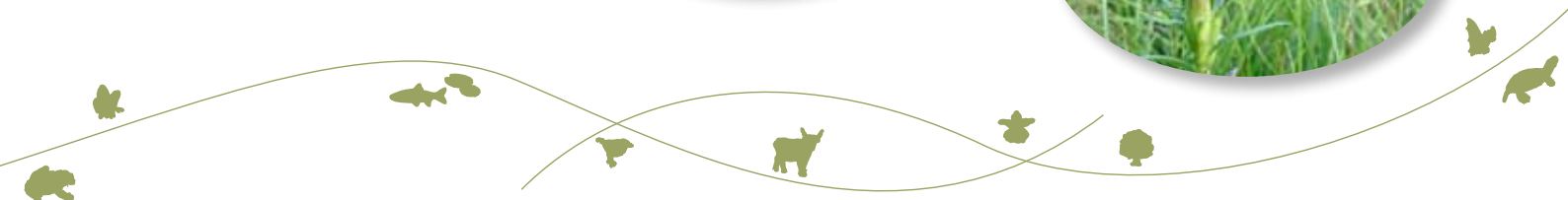




Les marais tuffeux de la Belloire

Préserver ensemble la biodiversité ! 2015-2019



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité ou diversité du vivant, constitue un patrimoine précieux pour la collectivité. Source d'inspiration artistique, de développement du tourisme..., elle procure de nombreux services utiles, comme la pollinisation des cultures ou l'épuration des eaux. A l'origine de renouvellements permanents, elle contribue à l'adaptation de nos territoires. Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Ils travaillent sur le terrain, en concertation avec les acteurs locaux.

Le plan de gestion qui est synthétisé dans ce document détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine naturel. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

La gestion d'un site est l'ensemble des opérations retenues pour préserver le patrimoine naturel et culturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information, surveillance scientifique des espèces en danger, ou parfois un choix de ne pas intervenir... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec eux.

Les contrats de rivière définissent sur une période de 5 ans les actions nécessaires pour assurer l'amélioration de la ressource en eau et la restauration des milieux aquatiques. Leur élaboration et leur mise en œuvre sont généralement assurées par des syndicats de rivière, comme le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Lange Oignin sur le bassin versant du Lange et de l'Oignin.

Intervenir en partenariat sur les marais tuffeux de la Belloire

Des marais tuffeux, kezako ?

D'Izernore à Samognat, une succession de marais de pente entourent le plateau de la Belloire : marais de Chassagne, marais du bief des deux prés, marais du Mollard Barlet, marais de Perucolat. Situés en zone de sources, ces marais sont très particuliers : des dépôts calcaires s'y accumulent, contribuant à la formation de tuf, une roche poreuse très légère, d'où leur surnom de « marais tuffeux ».



Les marais tuffeux de la Belloire se situent au nord-est du département de l'Ain, sur les communes d'Izernore et de Samognat.

Zone humide, zone utile

Les marais, tourbières et autres zones humides jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau, en particulier en zone de sources comme ici. Ils régulent les écoulements vers les vallées en stockant puis en restituant l'eau progressivement, comme des éponges. Sur la Belloire, les sources sont connues pour rester toujours actives, même lors des étés très secs. Une partie de cette ressource est d'ailleurs captée et utilisée.

Depuis le début du XXe siècle, 70% des zones humides ont été détruites en France (remblais, drainages). Celles qui subsistent sont d'autant plus précieuses !



Origine du projet

En 2011, les zones humides du bassin versant du Lange et de l'Oignin ont été recensées et hiérarchisées, ce qui a fait ressortir l'intérêt important des marais tuffeux de la Belloire.

Compte tenu des enjeux, la mise en gestion des marais fait désormais partie des opérations inscrites dans le contrat de rivière Lange-Oignin. Sous l'impulsion du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et du SIVU Lange-Oignin, les communes, propriétaires et autres acteurs concernés ont été réunis en comité de pilotage, pour élaborer le programme d'actions 2015-2019, qui est synthétisé dans ce document.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.





Une histoire d'hommes

Des alluvions gorgées d'eau

Les marais tuffeux de la Belloire se trouvent sur le front d'un ancien delta qui a comblé sur plusieurs kilomètres le lac glaciaire qui occupait l'espace il y a plusieurs milliers d'années.

Fait de sables et de calcaires, cet ancien delta fait la richesse du site. Les dépôts sableux ont été utilisés de longue date, jusqu'aux exploitations industrielles de la deuxième moitié du XX^e siècle. Ils contiennent également de grandes quantités d'eau, à l'origine des sources actuelles.

Une nature modelée par l'homme

L'espace a longtemps été entretenu par l'activité agricole. Le pastoralisme occupait les pentes tandis que les parties les plus planes, en fond de vallon, étaient fauchées. Ces fonds de vallons sont occupés par de nombreux cours d'eau de petite taille, qui ont tendance à divaguer. Pour faciliter la production de foin, la plupart ont été déplacés à la main ou rendus plus rectilignes. Plus récemment ces aménagements ont été renforcés pour des plantations d'épicéas.



Usages actuels

Les modes d'exploitation anciens se sont fortement modifiés. L'activité agricole ne perdure que sur une prairie de fauche de 2,5 hectares, au marais du bief des prés. Elle a cédé la place à l'exploitation du bois, avec néanmoins des limites liées à la pauvreté des sols. Par ailleurs, certains secteurs accueillent désormais des ouvrages de conduite d'électricité (présence d'une ligne très haute tension et de deux lignes moyenne tension). Enfin, le site, qui sert d'espace de repos pour le gibier, est fréquenté par les randonneurs, avec la présence d'un chemin balisé du côté de la retenue de Samognat.



Prairie.



Une nature exceptionnelle

L'association de nombreux petits cours d'eau, de boisements humides et de bas-marais de pente offre un ensemble d'habitats singuliers, parfois complémentaires. Ils accueillent une biodiversité exceptionnelle, et notamment plusieurs espèces très sensibles.

Un ménage à trois

Parmi les insectes remarquables des marais tuffeux de la Belloire, l'azuré des mouillères se distingue par son mode de vie peu ordinaire. Son développement est étroitement lié à la présence de la gentiane des marais et de certaines fourmis : au mois d'août, la femelle dépose ses œufs sur les boutons floraux de la gentiane. Après quelques jours, les chenilles éclosent et se nourrissent des fleurs. Puis, elles se laissent tomber au sol et émettent une odeur particulière. Dupées par cette odeur, les fourmis ramènent la chenille dans leur nid et la nourrissent pendant l'hiver. Lorsque la chenille se métamorphose, le papillon n'a que quelques minutes pour quitter la fourmilière car, n'émettant plus d'odeur, les fourmis deviennent agressives face à cet intrus.



L'azuré des mouillères.

La formation du tuf

Avant de suinter sur les marais de pente, l'eau transite longuement à travers les alluvions calcaires qui constituent l'ancien delta. Elle se charge ainsi en calcaire, qui se redépose ensuite au niveau des sources sous forme de carbonate de calcium. Ces dépôts se font souvent sur des débris de végétaux, qui se trouvent ainsi emprisonnés dans une gangue de calcaire. Avec le temps, ces végétaux se décomposent, d'où les nombreuses poches vides qui font la porosité du tuf. Leur empreinte est ainsi conservée, éventuellement pour des millions d'années !

La formation de tuf contribue à l'auto-rajeunissement du milieu : des espèces dites « pionnières », comme la gentiane pneumonanthe, colonisent progressivement les dépôts calcaires. Leur installation est d'autant plus facile que le tuf est ici mélangé à de la tourbe.



Gentiane pneumonanthe.

Damier de la succise

L'ophioglosse.



Un projet pour les dix années à venir

Restaurer les sections dégradées de cours d'eau

Pourquoi intervenir ?

Le fonctionnement des ruisseaux est affecté par les transformations qu'ils ont subies : enfoncement du lit, assèchement estival, apport de matières en suspension qui colmatent le fond des cours d'eau... Pourtant ces ruisseaux situés en tête de bassin versant pourraient être des témoins du fonctionnement naturel des cours d'eau.



Ce qui est prévu

Selon les sections de cours d'eau, il s'agira de :

- stabiliser le lit avec des petits seuils pour interrompre son enfoncement,
- aménager les chemins qui franchissent les cours d'eau (renvois d'eau, passages à sec) pour éviter que l'eau des ruisseaux ne soit souillée,
- convertir les boisements non adaptés en bords de ruisseaux (épicéas) en boisements plus naturels (ripisylves),
- remettre le ruisseau dans son lit naturel.

Cette dernière intervention nécessite d'abord de repérer précisément l'ancien lit naturel du ruisseau à l'aide d'une topographie fine.



Interrompre la progression des broussailles et boisements

Pourquoi intervenir ?

Les secteurs non boisés sont de plus en plus réduits, et se concentrent sur les sols les plus pauvres ou les plus humides. L'essentiel de la biodiversité remarquable des marais tuffeux de la Belloire se trouve dans ces clairières, alors que le développement des arbres a tendance à assécher les terrains.

Ce qui est prévu

Lorsque c'est possible, le pâturage est un bon moyen d'empêcher la progression des broussailles. Mais souvent le sol est trop humide ou l'accès difficile. Dans ce cas, des interventions manuelles seront mises en place : dévitalisation des arbustes ou fauche manuelle, en évitant toutefois les broyages qui ont tendance à dynamiser les arbustes en multipliant les rejets.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont utiles pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.

Ralentir le processus d'eutrophisation

Pourquoi intervenir ?

La végétation des marais tuffeux est très spécialisée. Dès les premiers apports de nutriments (phosphores, azotes), la végétation se modifie avec l'arrivée de plantes plus banales et d'espèces invasives. De nombreuses espèces sensibles disparaissent alors et l'écosystème est désorganisé.

Ce qui est prévu

La vigilance des propriétaires et usagers est importante pour éviter tout nouvel apport de nutriments.

Sur les secteurs déjà impactés, une fauche annuelle avec exportation de la matière fauchée permettra de réduire peu à peu la quantité de nutriments présents dans le sol.

Le solidage, plante invasive présente localement sur les marais, sera supprimé par arrachage des rhizomes.



Vers une meilleure gestion des boisements

Pourquoi intervenir ?

Le morcellement des terrains limite la rentabilité des travaux forestiers. Il peut conduire certains propriétaires à réaliser des opérations à faible coût, qui s'avèrent dommageables pour les ruisseaux et la biodiversité : coupes à blanc, plantation d'essences non adaptées...

Ce qui est prévu

Un document global de gestion sylvicole sera élaboré. Il visera à mettre en place une gestion des boisements qui concilie rentabilité économique et prise en compte de la biodiversité.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2015-2019 des marais tuffeux de la Belloire (GORIUS N., 2014. Marais tuffeux de la belloire. Plan de gestion 2015-2019).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



CONTACT

Nicolas GORIUS

nicolas.gorius@espaces-naturels.fr
Tél. 04 74 34 98 60

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Janvier 2015

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes